

**Direction de l'Environnement
et du Cadre de Vie**

Commission Locale d'Information
et de Surveillance du Centre Nucléaire
de Production d'Electricité de Fessenheim

**COMMISSION LOCALE D'INFORMATION
ET DE SURVEILLANCE
(CLIS)
DU CENTRE NUCLEAIRE DE
PRODUCTION D'ELECTRICITE
(CNPE)
DE FESSENHEIM**

Rapport d'activité 2015



1 - PRÉAMBULE

La composition de la CLIS du CNPE de FESSENHEIM est fixée par arrêté du Président du Conseil Général puis départemental du Haut-Rhin, conformément à la loi TSN du 13 juin 2006 et de son décret d'application n° 2008-251 du 12 mars 2008.

La CLIS de FESSENHEIM est composée de 40 membres.

Monsieur Michel HABIG, Vice-Président du Conseil Général puis départemental, a été nommé Président de la CLIS.

En 2015, elle était ainsi composée du :

1.1 - Collège des élus : 20 membres

- Mme Catherine TROENDLÉ - Sénateur du Haut-Rhin,
- M. Michel SORDI - Député du Haut-Rhin,
- M. Jean-Paul OMEYER - Vice-Président au Conseil Régional d'Alsace,
- M. Jean-Marie BELLIARD - Vice-Président du Conseil Régional d'Alsace,

- Conseillers Généraux du Haut-Rhin membres de la CLIS **avant les élections cantonales de mars 2015 :**
- M. Michel HABIG - 3e Vice-Président du Conseil Général,
- M. Bernard NOTTER - Vice-Président du Conseil Général,
- M. Pierre GSELL - Conseiller Général jusqu'au 16 avril 2015,
- M. Alain GRAPPE - Conseiller Général
- M. Christian CHATON - Conseiller Général jusqu'au 16 avril 2015,
- M. Dominique DIRRIG - Conseiller Général jusqu'au 16 avril 2015,
- M. Frédéric HILBERT - Conseiller Général jusqu'au 16 avril 2015,
- M. Hubert MIEHE - Conseiller Général jusqu'au 16 avril 2015,
- M. Eric STRAUMANN - Conseiller Général,
- M. Henri STOLL - Conseiller Général jusqu'au 16 avril 2015.

Conseillers départementaux du Haut-Rhin membres de la CLIS **suite aux élections cantonales de mars 2015**, par décision du Conseil départemental du 16 avril 2015 :

- M. Eric STRAUMANN – Président du Conseil départemental,
 - M. Michel HABIG - 3e Vice-Président du Conseil départemental,
 - M. Alain GRAPPE – Vice-Président du Conseil départemental,
 - M Daniel ADRIAN – Conseiller départemental,
 - Mme Martine DIETRICH – Conseillère départementale,
 - Mme Patricia FUCHS – Conseillère départementale,
 - Mme Emilie HELDERLE – Conseillère départementale,
 - M. Yves HEMEDINGER – Conseiller départemental,
 - Mme Betty MULLER – Conseillère départementale,
 - M. Raphaël SCHELLENBERGER – Conseiller départemental,
-
- M. Pierre ENGASSER - Maire de BALGAU,
 - M. Gérard BESIN – Adjoint au Maire de BLODELSHEIM,
 - M. Thierry SCHELCHER - Maire de RUMERSHEIM-LE-HAUT,
 - M. Jean-Paul SCHMITT - Maire de NAMBSHEIM,
 - M. Claude BRENDER - Maire de FESSENHEIM,
 - M. François BERINGER - Président de la Communauté de Communes Essor du Rhin.

1.2 - Collège des associatifs : 7 représentants d'associations de protection de l'environnement

- M. Jean-Paul LACOTE - Alsace Nature,
- M. Claude LEDERGERBER - Comité de Sauvegarde de Fessenheim et de la Plaine du Rhin,
- M. Alain SCHAFFHAUSER – Consommation Logement et Cadre de Vie,
- M. François EICHHOLTZER – Mouvement Rural de Jeunesse Chrétienne,
- M. Gilles BARTHE – Alter Alsace Energie,
- M. Philippe SCHOTT – Association pour la Protection de la Nappe Phréatique de la Plaine d'Alsace,
- M. Thierry SCHMERBER – Fédération du Haut-Rhin pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique.

1.3 - Collège des salariés : 6 représentants des organisations syndicales

- M. Abdelkader MAZOUNI – CGT,
- M. Jean-Paul ZIMMERER – FO,
- M. Carole PERRIN – CFDT,
- M. Jean-Marc PAQUET – CFTC,
- M. Philippe HUCK – CHSCT,
- M. Rodolphe PERCET – CFE CGC.

1.4 - Collège des personnes qualifiées : 7 personnes qualifiées et représentants du monde économique, de la sécurité nucléaire, de l'information et de la communication

- M. Laurent DEFFINIS – Chambre de Commerce et d'Industrie de Colmar - Centre Alsace,
- Dr. Norbert KIRCHNER – Vice-Président du Conseil Départemental de l'Ordre des Médecins du Haut-Rhin,
- Mme Monique SENÉ – Présidente du Groupement de Scientifiques pour l'Information sur l'Energie Nucléaire (GSIEN),
- M. Juan JIMENEZ – Vice-Président délégué du Groupement des Industriels de la Maintenance de l'Est (GIME),
- M. Benoît GALL - Président de la Société Française d'Energie Nucléaire,
- Mme Dorothea STÖRR-RITTER – Landrätin du Landkreis Breisgau-Hochschwarzwald,
- Mme Bärbel SCHÄFER – Présidente du Regierungspräsidium de Freiburg.

Les autorités suivantes ont accès de plein droit aux travaux de la CLIS :

- le ou les représentants de l'Autorité de Sécurité Nucléaire (ASN),
- les représentants des Services de l'Etat compétents en matière d'environnement et d'énergie nucléaire, désignés conjointement par les Préfets de la Région et du Département,
- le représentant de l'Agence Régionale de Santé (ARS),
- le ou les représentants de l'exploitant du CNPE de FESSENHEIM (EDF).

Vu la position frontalière de la centrale, les représentants des 4 communes allemandes, situées dans un rayon de 5 km de la centrale, sont associés par une convention, aux travaux de la CLIS avec voix consultative.

Un représentant du Canton de Bâle-Ville est également convié aux assemblées plénières.

Le Département du Bas-Rhin qui avait demandé à assister aux travaux de la CLIS est représenté par M. Gérard SIMLER, Conseiller départemental du Canton de MARCKOLSHEIM.

Les médias locaux et nationaux ainsi que des médias d'outre Rhin sont systématiquement invités pour couvrir les débats des réunions plénières de la CLIS.

2 - LE BUREAU

Le Bureau de la CLIS est composé de :

- 4 représentants des élus : MM Michel HABIG, Raphaël SCHELLENBERGER, François BERINGER et Claude BRENDER,
- 2 représentants d'association : MM Jean-Paul LACÔTE et Gilles BARTHE,
- 1 représentant des syndicats : M Jean-Paul ZIMMERER,
- 1 représentant des experts : Mme Bärbel SCHÄFER.

Le Bureau s'est réuni les 6 février, 26 mai et 1 septembre 2015 pour faire le point sur l'avancement des études en cours et arrêter les ordres du jour des réunions plénières.

3 - LES SÉANCES PLÉNIÈRES

La CLIS s'est réunie à 3 reprises en sessions plénières sous la présidence de M. HABIG. Pour une participation plus aisée des membres allemands, une traduction simultanée des débats est systématiquement assurée.

Les comptes-rendus sont joints en annexe.

3.1 – Réunion du 10 mars 2015 – Points abordés

- La CLIS avait invité un expert de l'Institut pour la Radioprotection et la Sûreté Nucléaire (IRSN) à présenter le « Management de la sûreté et de la radioprotection des centrales en arrêt de tranche ».
- Cette session de la CLIS a porté principalement sur le dossier relatif à la Demande de renouvellement de l'Autorisation de Rejets et de Prélèvements dans l'Environnement (DARPE) de la centrale.

→ EDF a communiqué les résultats de la consultation du public et a mis en ligne les 349 observations,

- Les experts de l'IRSN ont été saisis par l'ASN pour analyser le dossier du DARPE. Cet organisme, tout en constatant l'absence d'impact radiologique sur les écosystèmes, a proposé de revoir à la baisse certaines limites de rejets demandées par l'exploitant,
- L'ASN présente son projet d'arrêté relatif à la DARPE qui intègre notamment les propositions de l'IRSN; ces arrêtés feront l'objet d'une consultation de la population ainsi que de la CLIS.
- Discussions et débats sur les événements survenus les 28 février et le 5 mars 2015 concernant les fuites d'une canalisation du réseau secondaire ayant entraîné l'arrêt de l'unité 1 ...

3.2 - Réunion du 23 juin 2015 - Points abordés

- M HABIG fait le point sur le retour de la consultation des membres de la CLIS relatif au projet d'arrêté concernant la DARPE – un seul courrier émanant du Regierungspraesidium de Fribourg a été enregistré. L'expert du Comité Scientifique de l'ANCCLI présente son analyse du projet d'arrêté et note la prise en compte des observations émises préalablement par ce Comité.
- EDF présente le prévisionnel des prélèvements et des rejets pour 2015 et l'évolution des rejets de la centrale entre 1995 et 2014.
- EDF et L'ASN apportent des éclaircissements sur les incidents des 28 février et 5 mars.
- EDF présente le bilan 2014 et les perspectives 2015 pour la centrale.
- L'ASN présente le constat qu'elle porte sur Fessenheim et note un progrès dans la planification des opérations de maintenance.
- EDF présente et commente 3 incidents de niveau 1 survenus en novembre et décembre 2014...

3.3 – Réunion du 27 octobre 2015 – Points abordés

- La CLIS a demandé aux experts de l'IRSN de présenter leur analyse du dossier établi par l'exploitant, relatif à la stabilité des digues du GCA en cas de séisme extrême ; ils concluent que les digues résisteront à un phénomène extrême. Malgré ces avis rassurants et sous l'insistance des membres allemands, M HABIG décide de faire réaliser une campagne d'auscultations géo-électriques de la digue du GCA.
- Le Sous-Préfet de Thann commente les dispositions de la loi du 20 juin 2015 qui vise à renforcer l'arsenal juridique pour renforcer la protection des sites nucléaires notamment contre les risques terroristes.
- L'ASN présente les grandes lignes de la campagne 2016 de distribution des comprimés d'iode.
- EDF expose la cause de l'arrêt automatique de réacteur survenu le 28 août 2015.
- Présentation par EDF et l'ASN de la gestion des déchets radioactifs de la centrale.
- Avancement des travaux prescrits suite à la visite décennale et au retour d'expérience post Fukushima....

4 - ÉTUDE MANDATÉE PAR LA CLIS

Renouvellement à la Demande d'Autorisation de Rejets et de Prélèvements dans l'Environnement (DARPE).

- Le dossier relatif à la DARPE de la centrale établi par EDF avait, à la demande de la CLIS, fait l'objet d'une expertise réalisée en 2013 par le Conseil Scientifique (CS) de l'ANCCLI. Dans leurs conclusions présentées à la CLIS lors de la session du 2 décembre 2013, les experts de ce comité avaient notamment relevé des erreurs méthodologiques et des seuils de rejets trop élevés.

- Par ailleurs, l'ASN avait saisi l'IRSN pour analyser le dossier et, lors de la CLIS du 10 mars 2015, les experts de l'Institut ont présenté leur avis collectif qui confirmait notamment les seuils de rejets trop élevés.
- En mars 2015 la CLIS a été destinataire des projets de décisions établis par l'ASN relatifs à la DARPE. La CLIS a alors, une nouvelle fois, missionné le CS de l'ANCCLI pour analyser ces projets de décisions : en conclusion, les principales observations du CS ont été entendues et reprises dans les projets d'arrêtés de l'ASN.

5 -PARTICIPATION A DIVERSES RÉUNIONS OUTRE-RHIN

Centrale nucléaire de PHILIPPSBURG

Lors d'une conférence du Rhin Supérieur, le Département du Haut-Rhin avait demandé que des commissions d'information soient créées pour chaque centrale nucléaire de la grande région et auxquelles participeraient des représentants des pays limitrophes. Les autorités allemandes ont donc créé une telle instance pour la centrale de Philippsburg

Le 2 février 2015, René JUNKER (Chargé de mission de la CLIS) a assisté à la 7^{ème} réunion de la Commission d'Information de Philippsburg.

Begleikommision du CNPE de FESSENHEIM à FREIBOURG

Le Regierungspräsidium de FREIBURG a créé une Commission d'information relative à la centrale de FESSENHEIM. Cette instance permet de communiquer sur l'actualité de la centrale avec les représentants des communes allemandes proches de la centrale.

M. JUNKER a représenté M. HABIG lors des réunions du 22 avril et du 25 novembre 2015.

6 -PARTICIPATION AUX INSPECTIONS DE L'ASN

Le 22 octobre 2015, MM BRENDER, Maire de FESSENHEIM et Pierre ENGASSER, Maire de BALGAU ont participé à la visite des inspecteurs de l'ASN sur le site ; cette inspection portait sur le thème de la tenue au « Séisme ».

Le 10 octobre 2015, MM HABIG, Président de la CLIS et SCHELLENBERGER, Conseiller départemental de CERNAY, ont participé à la visite des inspecteurs de l'ASN sur le site, portant sur le thème « Environnement ».

7 - SÉMINAIRES

MM LEDERGERBER et JUNKER ont participé, les 26 et 27 novembre 2015, au séminaire organisé par l'IRSN sur la « Radioactivité dans l'environnement ».

M JUNKER a assisté, le 9 décembre 2015, au groupe de travail « Post-Accidents » piloté par l'ASN.

8- CHARGÉS DE MISSION DES CLI

L'ANCCLI anime le club des chargés de mission des CLI ; cette instance est un lieu d'échange et de partage des pratiques des différentes CLI, sur les expertises mandatées, les actualités réglementaires...

M JUNKER a participé à la réunion de travail du 11 mars 2015.

9 - CONFERENCE ANNUELLE DE L'ANCCLI

Mme SENÉ, MM HABIG, BERINGER, BRENDER, LACÔTE et JUNKER ont participé à la réunion inter-CLI et à la 27^e Conférence des CLI qui s'est déroulée le 4 novembre 2015.

10 - NOUVELLE CAMPAGNE DE DISTRIBUTION DE COMPRIMÉS D'IODE

La Préfecture a convié les élus des communes situées dans un périmètre proche de la centrale à une réunion d'information sur le déroulement de la désormais traditionnelle campagne de distribution des comprimés d'iode à la population et aux établissements recevant du public. Cette campagne commencera par une réunion d'information destinée au grand public qui se tiendra début 2016.

11 - COMMUNICATION DE LA CLIS

Le site Internet de la CLIS, accessible à partir de l'adresse suivante : www.cg68.fr/clis apporte au grand public, l'information sur le fonctionnement de la commission avec des mises à jour régulières en 2015.

La « Lettre de la CLIS de Fessenheim » de 2015 a été éditée en 2 000 exemplaires et diffusée aux collectivités proches de la centrale.